Trente-et-unième Année. — N° 8 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. VENDREDI 8 JANVIER 1886

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 7 JANVIER 1886

M. DE FALLOUX

L'homme dont le télégraphe nous annonçait — la nuit dernière — la mort imprévue, fut un grand chrétien et un grand patriote.

Il a servi l'Église catholique et la France avec autant de dévouement que d'abnégation et il fut de ceux qui ont eu, en ce temps-ci, ce courage, rare dans tous les temps, de résister aux Princes et de résister aussi à l'opinion publique, quand il lui semblait que les princes ou l'opinion publique se trompaient; il sut se séparer de ses amis et de son parti, plutôt que de paraître approuver par son silence une politique qu'il réprouvait.

Cette indépendance de caractère fit du comte de Falloux, l'un de nos hommes d'Etat les plus attaqués et les plus calomniés.

Il le fut par les ennemis de sa foi religieuse; il le fut, plus encore peut-être, parmi les royalistes et les catholiques.

L'heure de la justice a sonné pour lui.

On va pouvoir juger dans son ensemble cette vie qui eut trois amours : l'Eglise, la France, la Liberté.

Ceux qui aiment l'Eglise se souviendront des luttes soutenues pour elle parce fort et ce vaillant.

Ceux qui aiment la France pourront relire les pages prophétiques dans lesquelles le comte de Falloux signalait à son pays, bien avant l'année terrible, les dangers extérieurs qui le menaçaient.

Ceux qui aiment la liberté se rappelleront qu'il préconisa toujours les institutions représentatives.

M. de Falloux a attaché son nom à la loi sur la liberté de l'enseignement secondaire.

C'est à lui, — en grande partie, — que nous devons cette liberté essentielle qu'il a heureusement défendue devant l'Assemblée législative, comme Mgr Dupanloup devait, un quart de siècle plus tard, lutter, avec tant d'éclat, pour la liberté de l'enseignement supérieur, devant l'Assemblée nationale.

La loi Falloux a permis aux catholiques d'ouvrir sur tous les points du territoire, et en particulier dans le Nord, ces collèges et ces institutions libres qui font une concurrence bienfaisante à l'enseignement de l'Etat.

Elle restera l'un des titres impérissables du comte de Falloux à notre reconnaissance.

Dans son discours de réception à l'Académie française, M. de Falloux traçait cette esquisse du véritable homme d'Etat: « Il ne confond pas les accidents éphémères et les faits à longue portée; il démêle promptement et sûrement ce qui est passager de ce qui est durable; il subit les obstacles et il les combat comme des entraves, non comme des ennemis... »

Ministre du Prince-Président ou conseiller du comte de Chambord, député ou journaliste, M. de Falloux s'était efforcé « de ne pas confondre les accidents éphémères et les faits à longue portée » et de « démêler ce qui était passager de ce qui était durable. »

Sa voix n'a pas toujours été écoutée, mais, quand on considère les événements accomplis, on ne peut méconnaître sa haute clairvoyance politique.

ALFRED REBOUX.

NOUVELLES DU JOUR

Mort du comte de Falloux

Anger, 6 janviers. — Le comte de Falloux, ancien ministre, membre de l'Académie, est décédé aujourd'hui, à trois heures du soir, des suites d'une congestion cérébrale, en son hôtel, impasse des Jacobins à Angers.

Le comte de Falloux, avait pris un rhume le premier janvier et garda le lit croyant à une indisposition passagère, mais, le 5 janvier, la congestion se déclara et lui enleva toute connaissance. Il agonisait depuis hier soir. Les soins du docteur Farge ont été inutiles. Son neveu, le comte de Blois ainsi que MM. de Cumant et de Soland ont reçu son dernier soupir.

Mgr Freppel, qui a visité hier le malade, lui a donné sa bénédiction.

Le colonel Borgnis-Desbordes général

M. le colonel *Borgnis-Desbordes, qui vient de* rentrer du Tonkin, a été reçu hier par M. le ministre de la marine. Cet officier supérieur en récompense des éminents services qu'il a rendus au Tonkin où il a commandé l'artillerie sous les ordres du général Brière de l'Isle, pendant la marche sur Lang-Son et à Than-Maï, dans la division Jamont, a été l'objet d'une proposition pour le grade de général, émanant du général Jamont et appuyée par le général de Courcy. Ainsi tombent les bruits malveillants d'après lesquels le colonel Borgnis-Debordes aurait été renvoyé de France en disgrâce, en raison de son rapport sur la retraite de Lang-Son.

Une ville sans municipalité

La petite ville de Cauterets se trouve actuellement sans maire, sans adjoints et sans conseil municipal, *le maire ayant été révoqué, puis suspendu*, et les conseillers ayant donné leur démission.

Mort de M. le sénateur Gilbert Bouchez

On annonce la mort de M. Gilbert Bouchez, sénateur de Seine-et-Oise, président de la commission des bureaux de tabac. M. Gilbert Bouchez était né à Paris le 29 mai 1819. Porté sur la liste républicaine aux élections sénatoriales du 30 janvier 1876, avec MM. Léon Say et Féray, M. Gilbert Bouchez fut élu le troisième. Il prit place au centre gauche, avec lequel il vota constamment. Il fut réélu sur la même liste aux élections de 1882.

Encore un suicide à Monte-Carlo

Nice, 6 janvier. — Le nommé Cheyre, né au Brésil, s'est suicidé hier à Monte-Carlo, après avoir perdu au jeu toute sa fortune. Après les constatations d'usage, ce pauvre malheureux a été inhumé dans le cimetière de Monaco. Il laisse une femme et des enfants dans la misère la plus complète.

Les houilles prussiennes à Lyon

Sous ce titre nous lisons dans le *Salut Public :*

La Prusse envoie ses houilles à gaz jusqu'à Lyon.

On peut, en effet, voir le long du quai de Serin des bateaux de charbons venant de Sarrebruck.

Ces houilles, destinées, croyons-nous, à l'usine à gaz de Lyon, sont très bonnes pour le gaz et donnent un très beau coke. Elles coûtent sur le carreau de la mine 6 fr. 60 la tonne. Le transport par canaux et rivières, de Sarrebruck à Lyon, coûte 8 fr. la tonne.

Ces houilles arrivent à un prix inférieur à celui des houilles analogues de la Loire.

Il est pénible de voir des houilles étrangères venir de 600 kilomètres et coûter moins cher que celles de Saint-Etienne, éloignées de 52 kilomètres.

Attentat contre un avoué à Paris

Paris, 6 janvier. — Cette après-midi, une femme d'environ 60 ans, qui s'était placée près de la guérite du factionnaire devant la porte du palais de Justice, a tiré trois coups de revolver. Le canon de son arme était dirigé vers le sol.

Arrêtée immédiatement et conduite devant le commissaire de police elle a déclaré avoir confié une affaire de succession à l'avoué Dumont sur qui elle fait retomber tout le retard apporté à une solution en sa faveur.

C'est cet avoué qu'elle avait voulu atteindre et elle avait tiré dans le tas (sic) dès qu'elle l'avait aperçu. L'année dernière, elle avait déjà commis un semblable attentat et dans les mêmes conditions.

Le cas de M. Bradlaugh

Londres, 6 janvier.— Le gouvernement a consulté les membres de la Chambre dont l'opinion fait autorité au sujet du cas de M. Bradlaugh, le député libre-penseur, qui n'a pas pu occuper son siège dans la dernière Chambre des communes.

On est d'avis qu'il ne saurait être exclus de la prestation du serment que sur un nouvel ordre des Communes, la décision du dernier Parlement n'ayant pas d'effet en ce qui concerne le nouveau.

Si donc M. Bradlaugh se présente parmi les quarante premiers députés, son serment doit être reçu. Toutefois, cette acceptation n'empêchera pas l'atorney-général de poursuivre le député de Northampton, conformément aux décisions des tribunaux.

La question irlandaise.— M. Gladstone et M. Parnell

Londres, 6 janvier. — Le cabinet Salisbury a décidé dans le dernier conseil tenu à Downing-Street, de se tenir pour la solution de la question irlandaise à un projet de loi tendant à accroître simultanément le self-government dans les comtés de l'Angleterre, de l'Irlande et de l'Ecosse, sans privilège spécial pour l'Irlande.

En ce moment, on escompte déjà les résultats de cette décision. L'opinion la plus accréditée, c'est qu'à l'occasion du débat sur l'adresse, M. Parnell présentera une résolution déclarant que l'Irlande ne sera satisfaite que si un Parlement national lui est accordé.

M. Gladstone, pour éviter de faire cause commune avec M. Parnell, présentera une autre motion déclarant que la solution proposée par le gouvernement pour la question irlandaise est insuffisante, et si cette motion qui serait appuyée par les parnellistes, était votee, le ministère se retirerait. Il est possible qu'il en soit ainsi, mais dans la situation troublée des partis en Angleterre, il est bien difficile de prévoir les combinaisons parlementaires appelées à prévaloir.

Les évènements d'Espagne

Saint-Sébastien, 6 janvier. (Venant de Madrid). — Voici, d'après les bruits qui se chuchottent à l'oreille, la vérité exacte :

Alphonse XII, lors de son voyage à Berlin, aurait pris, vis-à-vis de l'empereur d'Allemagne, certains engagements secrets concernant l'archipel des Carolines et le Maroc.

Surpris par le mouvement national du mois de Septembre, le défunt roi, par une lettre autographe, aurait prié le monarque prussien d'ajourner l'exécution des engagements pris.

Or, paraîtrait-il que, dans le protocole que M. Canoras s'est empressé de signer avant de descendre du pouvoir, il serait accordé à l'Allemagne certains avantages que l'on désirerait tenir secrets le plus longtemps possible, dans l'intérêt de la dynastie.

L'Angleterre, qui eut vent de la chose, demanda à être traité sur le même pied, et comme on craint des débats orageux, suivis peut-être d'un vote hostile au gouvernement de la régente, M. Sagasta a suspendu les Chambres, sinon pour en finir, au *moins pour gagner du temps.*

Nous donnons cette information sous toutes réserves.

Une tempête de neige en Angleterre

Londres, 6 Janvier. — Une violente tempête de neige s'est déchaînée sur Londres et les environs à cinq heures du matin et a durée jusqu'à une heure de l'après-midi; la circulation des voitures a été presque interrompue. Les dépêches annoncent que la tempête sévit aussi dans les provinces surtout dans l'Ouest.

Les anarchistes en Autriche

Vienne, 6 janvier. — On a trouvé à Lettowitz, près de Brün, des brochures anarchistes, des cigares remplis de dynamite et des cartouches contenant la même matière explosible. Dix ouvriers ont été arrêtés.

LE NOUVEAU CABINET

Paris, 6 janvier. — D'après l'*Agence Havas*, suivant les dernières informations, le nouveau cabinet pourrait être constitué demain, jeudi, et l'insertion en serait faite à l'*Officiel* vendredi. En présence des attaques dont il a été l'objet; M. Fallières a décliné lui-même les offres qui lui ont été faites afin de ne pas affaiblir le cabinet. Le *Soir* dit que si M. Lockroy a refusé de faire partie du cabinet, la cause en est qu'il ne pouvait pas être le seul représentant de l'opinion radicale dans un cabinet où les modérés auraient la majorité pour rejeter son programme.

Toutes les listes données par les journaux sont prématurées.

Paris, 6 janvier. — L'impression de ce soir est que les radicaux l'emportent; M. Fallières sera éliminé de la combinaison.

M. de Freycinet espère présenter demain soir ou après-demain matin les noms de ses collaborateurs à la signature de M. Grevy.

Ce qui a surtout contribué à raccommoder la combinaison, c'est la visite faite par M. Floquet dans laquelle ce dernier a assuré le cabinet de son concours.

D'un autre côté, M. Clémenceau est allé trouver le ministre des affaires étrangères et lui a déclaré que l'attribution du portefeuille de l'intérieur à M. Fallières produirait un effet déplorable. C'est alors qu'il a été décidé en principe qu'au cas où M. Fallières ferait partie du cabinet, il n'aurait pas de portefeuille.

Somme toute, voici les noms qui ont le plus de chances de paraître vendredi ou samedi à l'*Officiel:*

Président du conseil et affaires étrangères: M. de Freycinet; Intérieur: M. Sarrien. On parle aussi de M. Constans.

Finances, M. Sadi-Carnot; instruction publique, M. Goblet; justice, M. Demôle; travaux publics, un membre non encore désigné, appartenant à l'ancienne majorité; guerre: général Boulanger; marine, vice-amiral Hove; postes et télégraphes, M. Granet; agriculture, M. Develle; commerce, M. Lockroy.

Si ce dernier, qui est encore hésitant, n'acceptait pas, M. Peytral prendrait cette place.

Dans le cas où cette combinaison ministérielle n'aboutirait pas, M. Demôle garderait les travaux publics et M. Rivière irait à la justice.

L'ARTILLEUR AUBIN

Les résultats de l'enquête

L'enquête prescrite par le ministre de la guerre à la suite de la mort de l'artilleur Aubin, à Vannes, est terminée, et nous croyons savoir qu'il n'en *résultera aucune peine disciplinaire grave*, en dehors de celle dont a déjà été l'objet le commandant Bazaine, *avant toute enquête.*

L'enquête a en effet établi que le soldat Aubin dont on fait un héros dans les journaux d'extrême gauche, avait une autre réputation avant d'être soldat et qu'au régiment, il déclarait refuser de servir.

Non-seulement il tombait volontairement de cheval, mais il criait par exemple : « J'ai la jambe cassée. » Mis sur une civière, il sautait en bas en route, et rentrait au quartier.

Il avait ainsi simulé des évanouissements, à la la suite de ses chutes volontaires. Le *verre d'eau* jeté à la figure l'a été en ces circonstances. On a écrit « un sceau d'eau. » Il n'a été l'objet d'aucun des actes de brutalités sauvages dont on a parlé, et n'a été frappé, ni douché. On l'a seulement attaché sur son cheval pour l'astreindre aux exercices auxquels il se refusait, et c'est pour avoir donné cet ordre, contraire aux règlements militaires, mais malheureusement trop souvent appliqué, que le commandant Bazaine a été mis en non activité par retrait d'emploi.

C'est du reste après avoir été délié et dans une chûte volontaire que le malheureux est tombé sur la tête.

Nous avons raison de dire que le chef d'escadron, qui du reste n'était pas présent à l'accident ayant le nom de *Bazaine*, il était difficile de savoir la vérité.

La peine dont a été frappé le commandant *Bazaine* peut avoir une durée de trois ans; après l'expiration de ce délai, que le ministre de la guerre peut abréger, il devra passer devant un conseil d'enquête qui décidera s'il doit être réintégré dans les cadres,

REVUE DE LA PRESSE

Le *Gaulois* consacre à M. de Falloux, qui vient de mourir, un article dont nous détachons quelques passages :

M. de Falloux est mort, hier. Il était âgé de soixante-quatorze ans. Bien qu'il n'ait été aux affaires que de 1846 au coup d'état, qu'avant il n'eût publié que son *Histoire de Louis XVI* et son *Histoire de saint Pie V*, et que, depuis, il ait vécu dans ses terres, se partageant entre ses travaux d'agronome et ses devoirs de membre de l'académie française, où il avait remplacé M. Molé, il est peut-être l'homme de France dont le nom a le plus souvent été agité en ce dernier tiers de siècle, dans les querelles politiques et religieuses. Mais son nom est beaucoup plus connu que sa personne et que son œuvre.

Ministre, à quarante ans, du prince Louis, il a attaché son nom à la loi de 1850, sur la liberté de l'enseignement. C'est le premier grand coup porté à l'institution napoléonienne, c'est-à-dire aux attributions actuelles de l'Etat, qui sont la cause de toutes les révolutions de ce siècle ; c'est une grande réforme, qui en a déjà entraîné d'autres, et qui a justement établi la renommée de M. de Falloux. La loi de 1850, voilà l'œuvre de M. de Falloux, bien qu'il n'en soit point l'auteur unique : voilà son titre d'honneur, son titre à la reconnaissance des esprits élevés et des bons citoyens.

Dans la dernière chambre de la monarchie de juillet, à la constituante et à la législative, de M. de Falloux déploya un talent de parlementaire qui ne pouvait surprendre ceux qui fréquentaient les salons politiques de l'époque notamment celui de Mme Swetchine; où l'écrivain de l'*Histoire de Saint Pie V* s'était formé ; mais en même temps, il montra un talent d'orateur plus ample, plus chaud, plus vif, plus entraînant que ne permettaient de l'espérer ses succès littéraires. Il y soutint des luttes passionnées, où il se fit d'unanimes admirateurs, de nombreux ennemis et quelques chauds partisans.

Ce brillant printemps n'a jamais été suivi de l'été. M. de Falloux avait-il donné tout ce qu'il pouvait et avait-il voulu vivre sur ses lauriers? L'ostracisme dont sont tour à tour victimes les monarchistes et les républicains, l'aurait-il écarté de la vie publique, s'il avait désiré y rentrer ? Toujours est-il qu'après ces cinq années, M. de Falloux est redevenu un philosophe d'état, publiant quelques livres: *Mme Swetchine, sa vie et ses œuvres; Lettres de Mme Swetchine; Correspondance du Père Lacordaire et de Mme Swetchine; Augustin Cochin; l'évêque d'Orléans; Mélanges et discours* et, tout récemment encore: *Etudes et Souvenirs*; adressant quelques communications, un peu sou forme d'oracles, au *Correspondant* et à *l'Union de l'Ouest*, enfin, obtenant des prix aux concours agricoles, répandant les bienfaits autour de lui, et charmant, par son commerce sûr, spirituel, agréable, un petit cercle d'amis et de disciples, qui croyaient en lui, qui espéraient toujours en lui, bien que les années eussent blanchi sa tête et courbé sa taille déjà fière.

. . . . . .

Bien qu'il ait publié plusieurs brochures politiques, M. de Falloux n'a pas publié de traité sur la politique ; et la chose est regrettable, *parce que le cheminement d'un esprit* aussi subtil, serait fort intéressant à suivre. Mais, il faut le dire, à l'honneur de M. de Falloux, que, après la guerre de 1870, il vit droit et juste : il fut l'un des plus ardents apôtres de la fusion des Bourbons et des d'Orléans : et quels que fussent les griefs qu'il croyait avoir, il conseilla résolument à Monsieur le comte de Paris de rendre hommage au comte de Chambord, pour l'avenir de la cause monarchique.

. . . . . .

M. de Falloux ne laisse qu'une œuvre : la loi de 1850; son éloquence n'a fait que traverser les chambres comme un météore ; quelques-uns de ses travaux historiques ne sont plus au courant de la science ; ses polémiques ont été, comme toutes les polémiques, plus brillantes qu'utiles. Mais l'homme a eu une intelligence si flexible qu'elle ressemble à une intelligence universelle, un esprit si séduisant qu'il a donné des illusions contre l'évidence même, une urbanité si exquise qu'il a été la joie et l'ornement de toutes les compagnies où il a pris place, une honnêteté si parfaite que son amitié aura été un honneur.

Le *Figaro* public également un article sur M. de Falloux, En voici la fin :

Le pontificat de Léon XIII et la mort du comte de Chambord avaient fini par donner raison aux idées de M. de Falloux. Mais il était malade, fatigué, un peu las sans doute et il n'a point profité de cette transformation. Il voyait la tempête des jours nouveaux balayer *tout ce qu'il avait aimé et défendu*. Sauf quelques courts séjours à Paris, où l'attiraient volontiers les affaires de l'Académie, il vivait presque toujours dans ce domaine de Bourg-d'Iré dont notre collaborateur M. de Grandlieu a raconté ici même l'histoire et décrit les aménagements admirables. Les résultats obtenus sur ce domaine transformé, amélioré, drainé, machiné comme une féerie, au point de vue de l'utilisation de tous les produits comme tous les déchets, *étaient si éclatants* qu'en plein Empire, au concours régional de 1862, l'agriculteur légitimiste avait obtenu une prime d'honneur.

Le vieillard survivait là à tout ce qu'il avait aimé, à la fille qui avait été sa compagne dévouée, à la monarchie qu'il aurait voulu restaurer, qui l'eût été sans doute si l'on avait suivi ses conseils.

Le charme des grands horizons et des bois silencieux, la sérénité des moissons, la paix des prairies, l'inconscience qui se dégage de la vie végétale et animale ont dû consoler et prolonger sa vieillesse.

M. de Falloux, laisse, dit-on, plusieurs volumes de Mémoires entièrement achevés. Il avait la dent dure, et il a été trop attaqué pour n'avoir pas soulagé, dans ces confidences familières, des rancunes vraiment justifiées. Ce sera une lecture d'un haut goût, un régal pour les amateurs de beau langage et de curiosité, car M. de Falloux était un écrivain de bonne race.

Outre les livres mentionnés plus haut et diverses brochures de circonstance, il a publié sur Mme Swetchine, dont les lettres ont été recueillies par lui, sur Augustin Cochin, sur l'évêque d'Orléans, des livres pleins d'idées et de faits. Il y a deux ans, il avait réuni plusieurs de ses publications dispersées dans les revues avec des notes qui soulevèrent de nouvelles tempêtes. Ses Mémoires feront un autre tapage encore.

La mort de M. de Falloux laisse un nouveau fauteuil vacant à l'Académie française.

Le siége du petit séminaire de An-Ninh

EPISODES

Hier, au jour de l'an, raconte la *Croix*, le hasard nous fit rencontrer dans une maison amie un chrétien, M. F..., qui avait lu la relation du petit séminaire de An-Ninh et qui nous demanda si l'on avait ouvert une souscription pour donner des armes aux chrétiens menacés.

— On en a parlé, le *Moniteur de l'armée* le propose, mais les crédits sont votés.

— N'importe, dit-il, je crois que cette souscription est nécessaire et je m'inscris le premier pour ce que j'ai en ma bourse, et il nous remis 50 francs qui figureront dans la souscription, avec cette affectation spéciale.

Aujourd'hui, il nous vient un nouvel écho de ce siège de An-ninh par le prêtre, le P. Héry, qui a été demander des secours à Hué ; nous avons un extrait de son journal palpitant d'intérêt dans une lettre de Mgr Caspar, de Hué, insérée aux *Missions* Mgr Caspar confirme du reste au 6 novembre que les héroïques défenseurs d'An-ninh épuisés par les fatigues du siège ont perdu 400 victimes du choléra en 20 jours.

Voici les extraits du journal :

8 Septembre. — Le P. Thoi de Bangout arrive chez moi. Il est altéré, sans voix, mourant de chagrin ; ses paroisses sont anéanties, les églises et les maisons des chrétiens, il les a laissées en feu. Arrivé aux dunes de *Mehuong*, il apercevait encore les lueurs de l'incendie qui dévorait sans district. Il est accompagné d'une trentaine de chrétiens échappés au massacre. *Ces pauvres gens sont dans un état lamentable*, et l'effarement produit sur eux les effets d'une attaque d'épilepsie. Plusieurs tombent devant moi, je les interroge, mais leur trouble est si grand que je ne puis leur faire émettre trois mots de suite. Je devine cependant que nos malheurs sont immenses. La province du Quang-tri est à feu et à sang : le district du P. Dangelzer n'est plus qu'une ruine. Ce sont les lettrés qui se sont jetés sur les chétiens sans défense comme sans crime. Si ce n'était la fête de la sainte Vierge nous perdrions courage, car quel désastre ! quel coup de foudre !

A quatre heures du soir une barque inconnue vient jeter l'ancre à Sao-Bun. Ce sont des réfugiés du Quang-tri et quinze élèves du petit séminaire échappés à la mort, que le P. Gérard me confie. Deux mots de ce Père m'apprennent que des bandes armés sont en vue de l'établissement qu'elles se disposent à envahir. L'incendie s'étend tout autour et les chrétiens *sont égorgés à très peu de distance*. C'est donc la ruine totale de nos belles paroisses de la Terre-Rouge !... Que vont devenir nos confrères ? Ah ! que ne sont-ils venus chercher chez moi leur salut et celui de leurs chrétiens ?

9 septembre. — Ma maison regorge de monde. L'église elle-même est comble. On voit accourir de tous côtés les chrétiens affolés. Les uns arrivent à pied, les autres en barque, pleurant à haute voix par les chemins, sans considérer le danger auquel ils s'exposent en se faisant ainsi reconnaître, Les païens triomphants ricanent en les voyant passer. Je fais distribuer le rix de ma provision, car tout le monde est arrivé les mains vides. Quand le rix est servi, les enfants seuls peuvent en manger, les parents oppressés par la douleur, les regardent et versent des larmes. Lorsque la nuit arrive et que ces pauvres gens tombés de lassitude croient trouver un sommeil réparateur, des cauchemars leur font pousser des cris. Ils se voient exposer aux plus terribles dangers et, quand on les réveille pour les tirer de leur douloureuse illusion, ils paraissent effarés comme s'ils se trouvaient en face des ennemis, tant leur imagination demeure frappée des massacres récents auxquels ils ont échappé. Je n'ai pas de nattes à leur distribuer, et la terre nue leur sert de couchette ; la rosée vient, chaque matin, les transir et les exposer à gagner de très graves maladies.

10 septembre. — Je viens de recevoir des nattes et du riz de la bienveillance de MM. les officiers français au Quanging. Jamais secours ne m'avait été aussi nécessaire, car *j'ai beaucoup de monde à nourrir* ; pour cela, une provision de moins de quarante mesures de riz et pas d'argent pour en acheter. C'était assez de motif pour faire naître des préoccupations aussi vives que fondées.

11 septembre. — Les nouvelles sont de plus en plus mauvaises. Les incendies du Baï-Troi et de la Terre-Rouge ont terrifié tout le monde. Les chrétientés du sud de ma province descendent chez moi. Les prêtres indigènes, qui avaient tenu bon jusqu'ici, sont obligés de se replier vers Sao-Bun, faute de chrétiens qui veulent séjourner avec eux aux différents postes qu'ils occupaient. C'est la fuite, c'est le désordre, personne n'écoutant plus la voix autorisée de ses supérieurs. La peur a gagné tous les esprits et nous sommes débordés. Je pars à neuf heures du soir pour Mehuon où cinquante religieuses, retenues par obéissance afin de donner, par leur exemple, du cœur aux chrétiens, doivent être en proie aux plus mortelles angoisses, car une bande de lettrés égorgeurs, ayant à sa tête des soldats du régent Thuyet, s'avance vers le nord. C'est donc la mort à bref délai.

12 septembre. — Je n'ai trouvé personne au couvent. Les religieuses, affolées, s'étaient enfuies et cachées dans les dunes avec l'intention de gagner Sao-Bun à la faveur des ténèbres. Les maisons des chrétiens de Mehuong sont vides pour la plupart. Les voleurs des villages limitrophes ont champ libre. Nous embarquons au plus vite quelques religieuses malades, plusieurs femmes et enfants pour lesquels le chemin de la dune eût été impossible.

Rien de triste comme ce sauvetage à la lueur de l'incendie du Baï-Troi.

14 septembre. — De retour je fais évacuer mon église, et assigne des barques comme logement à ceux qui la remplissait, afin d'avoir un local spécial pour les religieuses et l'espace suffisant pour dire la sainte messe. La prière perpétuelle déjà organisée trouve dans les Sœurs un excellent renfort. Le confessionnal est envahi par ceux qui désirent se purifier, et le banc de communion par ceux qui se sentent un immense besoin de se nourrir du pain des forts qui est aussi le pain de la suprême consolation.

L'îlot de Sao-Bun est transformé en forteresse. Partout des palissades se dressent assez solides pour nous permettre d'attendre, en cas d'attaque, le secours des Français dont nous sommes distants d'un quart d'heure de marche. Une barque est en permanence au pont, prête à se diriger vers la citadelle pour appeler au secours.

14 septembre. — Les renseignements que j'ai recueillis sont tellement graves que M. le commandant des troupes françaises ordonne le départ d'une forte colonne pour le sud. Mais les Français à peine partis, les mandarins envoient des courriers à cheval prévenir les lettrés égorgeurs du départ des troupes. Voilà une nouvelle preuve de leur lâche complicité.

24 septembre. — Je reçois du R. P. Girard, supérieur du petit séminaire d'An-Ninh, un suprême appel au secours. Toutes les ressources sont épuisées, et les bandes armées multiplient leurs attaques. C'est encore un fête de la Sainte-Vierge, signe que nous ne devons pas périr. Je suis bien anxieux. Seul ici ; mes chrétiens me conjurent de ne pas les abandonner dans un moment si périlleux ; et d'autre part de mon apparition au collège peut dépendre la vie des confrères et des chrétiens de la Terre-Rouge. Après un bon *Souvenez-vous* à Notre-Dame de Bon-Secours, je confie mes paroisses aux prêtres indigènes, donne mes instructions pour toute éventualité, et me jette en barque à onze heures du soir.

25-26 septembre. — La mer était calme, le vent me portait où je désirais aborder. Pendant que je priais et préparais mon arrivée au collège assiégé, ma barque, montée par cinq braves, toucha terre vers une heure du matin. Quelques heures plus tôt, le collège soutenant un assaut, il m'eut été impossible d'aborder ou du moins d'y pénétrer car il est distant d'un quart de lieue du rivage. Mais la Sainte Vierge avait fait cesser le vent, et la brise favorable que je dus attendre en pleine mer fut mon salut.

Arrivé à une heure du matin, un homme courageux monte a terre, et, se glissant à travers les broussailles et le long des haies, se fit reconnaître par les veilleurs et introduire auprès des confrères auxquels il annonça mon arrivée. Deux cents hommes furent envoyés pour me chercher et me conduire sain et sauf au collège. Nous *rencontrâmes, chemin faisant* une bande de lettrés; mais elle prit heureusement la fuite.

Impossible de vous décrire ce que j'ai vu à mon entrée dans l'enclos transformé en forteresse. Près de quatre mille personnes entassées partout, hélas! sans nourriture, sans vêtements, sans abri, couchées dans la cour, sous les arbres, sur les chemins. Leurs figures étaient d'une maigreur effrayante. Quelle douleur poignante de voir tant de tribulations accumulées sur ces pauvres chrétiens! J'ai revu, vous devinez avec quel bonheur, le vénéré père Dangelzer et les deux Pères du collège. Les larmes coulaient de part et d'autre. Mon séjour fut court. Je promis du secours et demandai à repartir.

A onze heures du soir, j'essaie de m'embarquer, mais le mauvais temps survient, l'orage éclate, la mer est démontée. A la volonté de Dieu! J'accepte volontiers de faire le sacrifice de ma vie. Après le spectacle navrant de toute la journée, il me semble vraiment que je n'ai plus le goût de vivre et que la perspective de mourir ici à bref délai me sourit assez. Mes rameurs cherchent à regagner la côte, mais la mer renouvelle ses fureurs avec une violence extrême. Deux lames m'effleurent le bras gauche, nous cotoyons des écueils et les ténèbres de la nuit sont si épaisses que nous avons peine à reconnaître notre route. Grâce à Dieu, nous sortons encore sains et saufs de ce mauvais pas.

27 septembre. — Nous étions rentrés au collège où nous passâmes encore une journée. Aujourd'hui une forte bande de rebelles débouche au nord du collège, une seconde de 500 hommes travaille à la construction d'un fort à Ando et nous tire plusieurs coups de fusils de remparts. C'est le présage d'une grande lutte. Au milieu de la nuit je m'embarque, à la garde de mon bon ange. Il n'y a pas une minute à perdre pour aller chercher du secours. Jamais je n'ai été envahi par la tristesse autant qu'à ce moment. Il me semble que moi-même je vais à la mort, quand je cherche à sauver la vie à ceux que je viens de quitter ; et encore arriverai-je à temps ?

28 septembre. — Nous étions à la hauteur de Phu-Tiet, quelques heures après mon départ. Donc, encore trois heures et nous rentrions à Soa-Bun, lorsque la bourrasque éclate sur nous. La barque tournait sur elle-même, nous sommes inondés ; le mât, la voile sont emportés ; le pilote ne tient plus le gouvernail. C'est quelque chose de terrible qu'une telle situation, au milieu des flots courroucés. Pas de langage humain pour l'exprimer, ni de pinceau pour le représenter. J'ai tenté trois fois d'aborder : trois fois je me suis vu emporté par une vague énorme. J'ai dû reprendre la pleine mer. C'était la bonne Providence qui ne permettait pas que je touchasse terre, car les villages témoins de ma détresse étaient sur le rivage avec leurs lances prêts à me percer avant que j'aie pu mettre pied à terre. Puis n'aviez-vous pas besoin, Monseigneur, d'un messager qui pût vous dire ce qu'il en était des Pères du collège, et des pauvres chrétiens de la Terre-Rouge. *Je fus donc jeté* par la mer sagement furieuse, jusqu'au port de Thuannan, d'où je me suis empressé de monter à Hue. Que je suis heureux d'avoir été ce *messager ! j'ai eu le bonheur* de vous voir, Monseigneur, peut-être pour la dernière fois et celui de procurer du secours aux Peres du collège.

Lettres Parisiennes

On coudoie chaque jour par les rues, dans la foule grouillante de Paris, des gens que l'on n'a jamais vus, que l'on ne regarde guère et que l'on ne retrouvera peut-être plus sur sa route. Souvent, — et j'ai fait cette expérience, — un coup d'œil attentif ferait découvrir dans la cohue une physionomie vaguement entrevue qui fait reporter la pensée plus ou moins loin en arrière et l'on se dit, après avoir ressaisi un souvenir dans la mémoire : Cette personne je l'ai vue : c'était à l'Academie française, où elle venait prendre séance en prononçant son discours de réception : — où encore : A telle première de l'Opéra, j'ai contemplé pour la première fois la physionomie géniale de ce compositeur déjà illustre qui vient de passer à mes côtés. — Cela donne toujours une certaine satisfaction de regarder un homme célèbre, un de ces hommes enveloppés du nuage du prestige et qu'il semble impossible de rencontrer dans les plus simples circonstances de la vie.

L'homme dont je vais vous entretenir m'a causé l'impression dont je viens de parler; — seulement de la façon contraire.

***

Un soir, au dessert d'un banquet offert par une société littéraire, un homme aux longs cheveux blancs, à la figure expressive, se leva et élevant sa coupe où pétillait le champagne, porta un toast à l'idée qui avait fondé la société. Cet homme portait en lui quelque chose de distinctif. Ses traits étaient de ceux qui se gravent dans la mémoire, — en un mot, et pour tout dire, il inspirait de toute sa personne le désir de le connaître.